

Le clos des enfants servira à l'école Victor-Hugo

Le conseil municipal s'est tenu mardi. Le projet pédagogique « classe dehors » de l'école Victor-Hugo a été évoqué. Un composteur collectif sera également bientôt déployé.

Mardi soir, Sylvie Feremans, maire de Cambremer, a réuni ses quatorze conseillers municipaux pour le conseil. Elle a ouvert la séance par la demande d'un vote, obtenu à la majorité, concernant l'approbation d'un rapport de la Commission locale des charges transférées (CLECT). Un rapport qui concernait la restitution de la compétence du fonctionnement de la bibliothèque Simone-et-Antoine- Veil à Cambremer, de l'agglomération vers la commune, à compter du 1^{er} janvier de cette année.

Les élus approuvent le dispositif « classe dehors »

« 5 873 € de charges transférées seront dorénavant versés par l'agglomération à la commune pour le fonctionnement de la bibliothèque, à savoir 3 000 € pour l'association Plaisir de lire, et le reste pour les charges, l'électricité et le chauffage,» a précisé Sylvie Feremans. «Il ne s'agit pas de se désolidariser de l'agglomération qui suivra les projets de Plaisir de lire. »

La modification budgétaire proposée par l'édile pour alimenter les frais des personnels pour la fin de l'année a également été votée. « En effet, en raison de l'inflation, des mouvements de personnels et pour boucler ce poste budgétaire, j'ai besoin d'une rallonge de 48 000 €. » Dans ce même contexte de fin d'année, il a été retenu que, sur cette somme, « 8 000 € seront attribués en primes de fin d'année pour les employés de la commune ».

Monique Klassen, 2^e adjointe, a alors présenté le projet pédagogique de l'école Victor-Hugo de faire classe dehors. « Le clos des enfants sera mis à la disposition de cette école. Il a été retenu que le défrichage et l'aménagement de ce lieu seront pris en charge par les parents d'élèves, comme il avait été présenté lors de la réunion de présentation de ce projet. »

Un composteur collectif bientôt déployé

Concernant les transports scolaires : « Fin décembre, une réunion doit se tenir à l'agglomération de Lisieux avec le concessionnaire des transports pour revoir l'organisation et le coût des transports pour les activités scolaires. » Le coût actuel étant « un handicap pour la poursuite des sorties sur le temps scolaire et extrascolaire dans le cadre du Centre d'accueil et de loisirs ».»

Dans le cadre du « projet petite ville de demain, des groupes de travail au sein du conseil vont être réunis cette semaine pour l'envoi d'une synthèse le 6 novembre à l'agglomération de Lisieux ».»

Un composteur collectif sera enfin déployé pour les habitants du bourg de Cambremer. « Une information pour son utilisation et les conditions d'accès sera prochainement communiquée », a annoncé la maire.



Le clos des enfants est mis à la disposition de l'école primaire Victor-Hugo, pour leur projet pédagogique « classe dehors ». Ouest-France